



GUIDE INSCRIPTION SAISON 2023 - 2024

Formulaire d'inscription en ligne

Une fois complété, vous recevrez un mail de validation.

Cela peut prendre quelques jours pour être envoyé, merci pour votre compréhension.

Une fois que vous avez reçu le mail de validation de votre inscription,
vous aurez 2 semaines pour nous faire parvenir votre règlement.

Votre inscription est définitive lorsque nous avons reçu le paiement.

Rubrique 1 / infos générales

Merci de compléter **toutes les cases** (adresse postale complète également) et de bien vérifier qu'il n'y ait pas d'erreur de frappe, notamment pour les adresses mails.

Rubrique 2 / Choix du groupe

- Se référer au calendrier joint au mail ou en téléchargement sur le site pour choisir votre groupe.

Vous pouvez choisir plusieurs groupes pour être sûr d'avoir une place et indiquer votre ordre de préférence.

- Ne soyez pas modeste dans l'indication de votre niveau en couture ;)

Rubrique 3 / règlement

Atelier enfants : 45 heures d'accompagnement sur 30 séances d' 1 heure 1/2, de septembre à juin hors vacances scolaires. Merci d'attendre la confirmation par mail de votre inscription avant d'envoyer le règlement.

PAIEMENT :

Le montant des ateliers annuels est de **376,00€** et **10€** d'adhésion à l'association. Merci de dissocier le paiement de l'adhésion.

- Par virement : montant total de 376€ + un 2ème virement de 10€ pour l'adhésion (*RIB en pièces jointes ou en téléchargement sur le site page atelier annuel*)
- Par chèque : montant total de 376€ ou 4x chèques de 94€ + un chèque de 10€ pour l'adhésion. A l'ordre « Les Cousettes de Nantes », à envoyer à l'adresse : Les Cousettes de Nantes 10 place des Garennes 44100 Nantes

Merci d'indiquer pour vos règlements vos nom et prénom indiqués sur le formulaire d'inscription.

CARTE BLANCHE : Pour les détenteurs de la carte blanche, l'inscription est de 226,00€. Soit 4 chèques 56,50€ + un chèque de 10€ adhésion annuelle. Merci de nous fournir le document A4 avec le tampon rouge, au nom de la personne inscrite sur le formulaire, avant décembre 2023.

SOLIDARITE : Pour ceux qui souhaitent apporter leur soutien, vous pouvez rajouter la somme de votre choix à votre règlement en le précisant sur le formulaire. Le CA des Cousettes a choisi de proposer une aide également malgré une économie fragile, nous espérons que vous soutiendrez cette démarche.